

Paris, le 2 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Féminisation des instances dirigeantes : la France confirme sa position en tête des pays occidentaux

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, l'Institut français des administrateurs (IFA) et Ethics & Boards se sont penchés pour la deuxième année consécutive sur les chiffres de la mixité au sein des conseils d'administration et des comex/codir des pays occidentaux.

Premier enseignement de cette étude : avec 46,4% de femmes siégeant aux conseils d'administration des sociétés du CAC 40 et 46,3% au sein du SBF 120, la France confirme sa position de leader des grands pays européens.

Ces chiffres, en progression par rapport à 2022, témoignent non seulement d'un environnement réglementaire toujours plus exigeant – les lois Copé-Zimmermann (2011) et Rixain (2021) emmenant progressivement les sociétés françaises à une meilleure répartition femmes-hommes des postes de direction - mais aussi de l'importance croissante accordée par les entreprises aux critères de performance extra-financiers.

La mixité en hausse au sein des entreprises françaises du SBF 120

Avec 46,3% d'administratrices siégeant dans les conseils des sociétés du SBF 120, la France devance ses voisins anglo-saxons et européens en termes de mixité des conseils

Elle devance les Pays-Bas, l'Italie, le Royaume-Uni et le Danemark dans lesquels plus de 40% de femmes siègent dans les conseils d'administration et se situe loin devant l'Allemagne et les Etats-Unis où les taux de mixité ne dépassent pas 35 %.

26,4% de femmes sont désormais membres des Comex des sociétés du SBF 120, soit 2 points de plus qu'en 2022 et 10 points de plus qu'en 2017.

Cette nouvelle progression place la France à quasi égalité avec les Etats-Unis, où la proportion de féminisation des comex atteint 26,6%, et devant des pays européens tels que l'Allemagne (18,9%), l'Espagne (18,7%) ou l'Italie (13,3%). Elle reste toutefois devancée par les pays nordiques, en particulier la Norvège, en tête du classement avec un taux de mixité des comex dépassant 30%, la Suède (28,2%) et la Finlande (27,6%).

12 conseils d'administration du SBF 120 sont présidés par une femme, soit un de plus qu'en 2022.

Alors qu'en Angleterre 19 femmes sont présidentes de conseils des sociétés du FTSE 100, la France en compte désormais 12 (10%), proche des États-Unis avec 11 présidentes de conseil dans le S&P 100 et très loin devant l'Allemagne qui en dénombre 5 dans le HDAX.

En 2010, on ne dénombrait que 2 femmes à la présidence des conseils de sociétés du SBF 120.

13 femmes siègent par ailleurs à la tête d'une société du SBF 120, contre 10 en mars 2021 et seulement 5 en 2017.

Un chiffre qui ne suffit pas à combler l'écart encore flagrant entre hommes et femmes à ces postes de direction, mais qui place la France en tête des pays étudiés. Seules 10 femmes dirigent une société du S&P 100 aux États-Unis, 9 du FTSE 100 en Angleterre et 3 du HDAX en Allemagne.

Des entreprises du CAC 40 elles aussi plus paritaires

37,5 % des comex/codir des entreprises du CAC 40 ont à ce jour atteint ou dépassé le premier seuil de la loi Rixain imposant un taux de mixité minimum de 30% en 2026

Mais 27,5% d'entre eux comptent toujours moins de 20 % de femmes.

Concernant le SBF 120, 40,8% des entreprises sont déjà mises en conformité avec la loi Rixain. 14,1% d'entre elles ont même dépassé les 40% de taux de mixité. Ces dernières sont dès à présent conformes avec le 2ème seuil de la loi Rixain avec six ans d'avance sur l'échéance de 2029.

Pour Guylaine DYEYRE, Vice-présidente de l'IFA : *“Ces chiffres témoignent d'une évolution forte dans la stratégie des entreprises. Ces dernières années, elles sont passées d'une position défensive à une stratégie proactive faisant de la mixité, notamment, un vecteur de bonne gouvernance et de performance au sein de leur organisation. L'IFA ne peut que s'en réjouir même si, on le sait, beaucoup reste à accomplir avant de parvenir à la parité.”*

Pour Floriane de Saint Pierre, présidente fondatrice d'Ethics & Boards : *« 40% des entreprises du SBF 120 sont en mars 2023 en conformité avec le premier seuil de la loi Rixain (>= à 30% du taux de mixité du Comex/Codir). En revanche, seulement 11% des CEO du SBF 120 sont des femmes. La féminisation des Comex/Codir devra permettre l'augmentation du nombre de femmes en charge de fonctions P&L »*

À propos de l'IFA :

Créé en 2003, l'IFA - Institut Français des Administrateurs - est une association indépendante qui rassemble et représente plus de 3200 administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités. Présidé par Denis TERRIEN et dirigé par Karine DOGNIN SAUZE, l'IFA s'attache à promouvoir une

gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun. Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA représente des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations...

www.ifa-asso.com

A propos d'Ethics & Boards

Spécialiste des solutions d'évaluation et de pilotage de la gouvernance, basées sur l'agrégation et la structuration de 300+ points de données par conseil, Ethics & Boards fournit à l'ensemble des parties prenantes des outils d'évaluation transparente de la gouvernance responsable au-delà de la conformité.

Ethics & Boards aide l'Entreprise, l'Investisseur et les parties prenantes à appréhender et utiliser la Gouvernance Responsable et son évaluation comme outil de diagnostic, d'analyse et de pilotage de leur engagement responsable.

www.ethicsandboards.com

Contact	presse	:
Isabelle d'Halluin - Isabelle d'Halluin	Communication -	indh@isabelledhalluin.com
06 03 00 88 48 / 06 45 28 67 25		